



EGALITÉ PROFESSIONNELLE

GRANDE CAUSE ET PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMI(E)S ?

Selon le Canard Enchaîné de ce mercredi 16 mars, la présidence de France Télévisions se livrerait à des arrangements entre amis sous le couvert de la défense des droits des femmes.

France Télévisions est mécène d'une nouvelle fondation qui va financer des associations de défense des droits des femmes. Une noble cause, avec un détail gênant, selon l'hebdomadaire satirique : la présidente de cette fondation serait la compagne du directeur de cabinet de Delphine Ernotte, Stéphane Sitbon-Gomez, ex-conseiller spécial de Cécile Duflot au ministère du logement.

Le Canard Enchaîné précise également les conditions de réalisation des clips diffusés par France Télévisions à l'occasion de la journée des droits des femmes, le 8 mars. Ils ont été produits par la toute nouvelle société "Pardi". Le fondateur est Maxime Ruszniewski *"que France Télévisions a sollicité il y a trois mois et que l'on retrouve aujourd'hui administrateur de la Fondation des femmes, aux côtés de la copine de Sitbon-Gomez"*, selon les termes du Canard Enchaîné.

Les conditions de financement des clips semblent donc discutables. Le SNJ ajoute le constat suivant : ils ont uniquement mis en scène des têtes de gondole de l'entreprise. Sans un mot sur les inégalités professionnelles et les comportements sexistes, vécus au quotidien par des milliers de salariées de France Télévisions.

Certes, les sommes en jeu, autour de 55 000 euros, ne sont pas énormes au regard du scandale Bygmalion, dans lequel les directions précédentes se sont embourbées. Mais le SNJ exige de la présidente qu'elle s'explique. En particulier sur la question des éventuels intérêts croisés, qui sont interdits, selon les termes de l'accord collectif de France Télévisions. Les petits arrangements entre amis sont intolérables, surtout quand ils sont pratiqués dans une entreprise de service public, avec l'argent du contribuable.

Paris, le 16 mars 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : [Twitter @SNJ_FTV](#) et [Facebook : Snj.ftv](#)